



# LIVRET D'ACCUEIL

---

Étudiants internationaux,  
bienvenue à l'IUT !

## **Livret d'accueil | Etudiants internationaux, bienvenue à l'IUT !**

Ce livret a été réalisé par des étudiants de l'IUT Besançon-Vesoul dans le cadre d'un projet tutoré :

Selin Karci, Léa Pales-Espinosa et Célia Touplain (GEA 1)

Zuzanna Kruschewska et Konrad Witomski (étudiants Erasmus Varsovie)

Projet suivi par Laurence Gaudin (enseignante FLE) et Marie-Claude Basset (responsable SRI IUT Besançon-Vesoul)

**Mise en page :** Alice AMINEAU

**Crédits photos :** Adobe Stock, IUT Besançon-Vesoul, Université de Franche-Comté (p.6), Crous BFC (p.9), Ginko (p.10 à 13), U Sports (p.17), Pixabay (p.19)

**Impression :** Imprimerie de l'Université

**Dépôt légal :** juin 2022

Bienvenue à toutes et à tous !

Ce livret a été conçu afin d'aider les étudiants venus du monde entier lors de leur arrivée à Besançon.

Ainsi, à l'intérieur vous trouverez des informations sur les thèmes suivants :

- les logements,
- les transports publics,
- la santé,
- les études,
- la vie à Besançon,
- les aides financières et contacts utiles.

Sa conception a été possible grâce à un travail d'équipe et une collaboration de plusieurs mois entre des étudiants de DUT, des étudiants internationaux et divers membres du personnel de l'IUT Besançon-Vesoul.

Le contenu, basé sur le vécu des étudiants Erasmus, répondra sans aucun doute aux multiples questions que vous vous posez.

*“ There are no strangers here;  
only friends who have not yet met. ”*

*W. B. Yeats (1865-1939)*

Bon séjour à tous en Franche-Comté !

<b>Plan du campus.....</b>	<b>6</b>
<b>Se loger.....</b>	<b>8</b>
Les différents types de logement Crous.....	8
Louer un logement.....	8
Équipements au Crous.....	9
Pour le paiement du logement.....	9
<b>Se déplacer.....</b>	<b>10</b>
Tramway.....	10
Bus.....	10
Acheter un titre de transport .....	10
Quel titre de transport choisir.....	11
Site et application Ginko.....	12
<b>Se nourrir.....</b>	<b>13</b>
Restaurants universitaires.....	13
Sandwicheries.....	14
Ventes de sandwiches et légumes.....	14
Bonnes adresses où manger.....	14
<b>Sorties et loisirs.....</b>	<b>16</b>
Crous.....	16
Sport.....	16
Campus Sports.....	16
Associationsétudiantes.....	17
Bonnes adresses où sortir.....	18
<b>Étudier.....</b>	<b>20</b>
Les démarches d'inscription.....	20
Les journées de cours.....	20
Les cours.....	20
<b>Santé.....</b>	<b>22</b>
Couverture sociale.....	22
SUMPPS.....	22
Pharmacie.....	23
Autres contacts utiles.....	23

<b>Aides financières et administratives.....</b>	<b>25</b>
Carte étudiante.....	25
Carte avantages jeunes.....	25
Démarches administratives.....	25
Financier.....	26
<b>Outils.....</b>	<b>28</b>
Crous.....	28
Contacts.....	28
Papiers recommandés pour le séjour.....	28



## Résidences Crous

- a • Marcel Aymé
- b • Albert Mathiez
- c • Lucien Febvre
- d • Georges Duby
- e • Charles Nodier
- f • Stéphane Mallarmé
- g • Pierre Gascar
- h • Antoine Cournot
- i • Désiré Dalloz
- j • Félix Gaot
- k • Stendhal
- l • Jean-Léon Gérôme
- m • Claude-Nicolas Ledoux
- n • Robert Fernier
- o • Pierre-Joseph Proudhon
- p • Antonin Fanart
- q • Victor Considérant
- r • Jean Gigoux
- s • Théodore Rousseau
- t • Gustave Courbet
- u • Camille Chavret
- v • Marguerite Syamour
- w • Jeanne-Antide Thouret

Il y a plusieurs possibilités pour se loger à Besançon.

Dans cette ville, il existe des résidences universitaires (qui s'appellent Crous). Ce sont des lieux où l'on peut louer une chambre ou un petit appartement et profiter de tous les avantages de la résidence organisée par l'Etat.

Venir dans le cadre du programme Erasmus ou dans le cadre des Conventions de partenariat universitaires ou inter-établissements donne droit à bénéficier d'un logement Crous.

### Les différents types de logements Crous

Il y a plusieurs types de logements disponibles :

- Une **chambre** avec la salle de bain privée,
- Une **studette** avec la salle de bain et la petite cuisine privées,
- Un **appartement**, plus grand, avec la salle de bain et la cuisine privée.

De même, vous pouvez choisir dans quelle résidence loger, qui sont soit en centre-ville, soit sur le campus de la Bouloie, et disposent de certains types de logements. Se renseigner directement auprès du Crous pour plus de précision, notamment pour les prix.

### Louer un logement

Pour louer une chambre, écrivez un mail à la personne qui s'occupe de l'admission des étudiants de votre pays venant à Besançon. Elle vous précisera les prochaines étapes nécessaires pour louer la chambre dans la résidence universitaire. C'est la DRIF (Direction des Relations Internationales et de la Francophonie) qui s'occupe de la réservation des logements Crous pour les étudiants étrangers.

Après avoir obtenu le logement, vous devez aller retirer vos clés auprès de l'accueil du Crous (<https://www.crous-bfc.fr/>). Pour le campus de la Bouloie, c'est dans le bâtiment Stendhal que l'accueil est ouvert 24h/24, 7j/7.

### Se rendre à l'accueil du Crous depuis la gare Viotte

- Prendre la ligne de bus 3 direction TEMIS (l'arrêt est juste à votre droite en sortant du hall de la gare).
- Descendre à l'arrêt CROUS Université.
- S'aider des indications pour rejoindre le bâtiment.

Mais vous avez quand même la possibilité de trouver un logement par vos propres moyens, en vous aidant de Lokaviz ou avec les foyers pour jeunes. Le service **Lokaviz** est un service entièrement gratuit et réservé aux étudiants. C'est pourquoi, lors de l'inscription sur le site, il faut fournir un document attestant du statut d'étudiant (certificat de scolarité, certificat de pré-inscription...). L'appartement privé d'environ 25m<sup>2</sup> à Besançon coûte autour de 400 €.

## Équipements au Crous

Dans les bâtiments comportant des chambres avec salle de bain privée, les cuisines communes se trouvent à chaque étage. En revanche, il faut avoir ses propres ustensiles et vaisselle pour cuisiner. De plus, la cuisine n'est équipée qu'en plaque chauffante (si on a besoin d'un micro-onde il faut l'acheter soi-même et le mettre dans sa chambre).

Les bâtiments Stendhal, Thouret et Gascar du Crous sont équipés de machines à laver et de sèche-linge. La lessive coûte 2 € et le séchage coûte 1 €.

## Payer son loyer

Pour le paiement du logement, il faut soit payer au secrétariat du Crous par carte bancaire soit en transfert bancaire sur le site internet :

[www.messervices.etudiant.gouv.fr](http://www.messervices.etudiant.gouv.fr).

Pour certains pays, le transfert pourrait être trop long donc il est conseillé, si vous restez plus d'un an en France, de se créer un compte bancaire en France.

Il existe également un système géré par le Crous, « Bed and Crous » ([www.bedandcrous.com](http://www.bedandcrous.com)) qui permet dans les cas d'urgence, en situation exceptionnelle, de louer une chambre à la nuitée dans la résidence Colette (23 €/nuit environ).



## SE DÉPLACER

Le transport public à Besançon s'appelle Ginko, c'est un réseau de bus et de tramway, avec 6 parkings relais aux portes de la ville (parkings proches des transports en commun sur lesquels on peut déposer les voitures).

### Tramway

Il circule de 4h30 à 0h (du lundi au mercredi), de 4h30 à 1h30 (du jeudi au samedi) et de 5h30 à 0h (dimanche), y compris jours fériés (sauf 1<sup>er</sup> mai).

- Un tram toutes les 6 minutes aux heures de pointe sur le tronç commun Hauts du Chazal <> Parc Micaud
- Un tram toutes les 10 à 12 minutes aux heures de pointe entre Parc Micaud <> Chalezeule / Gare Viotte

### Bus

Ils circulent de 5h30 à 1h30, 7 j/7 et jours fériés (sauf 1<sup>er</sup> mai).

- Un bus toutes les 8 à 10 minutes sur les lignes L3 à L6
- Un bus toutes les 8 à 30 minutes sur les lignes 7 à 12 (du lundi au samedi uniquement)

### Acheter un titre de transport

Il existe différentes solutions pour acheter des titres de transport :

- Aux arrêts de tram ou à certains arrêts de la ligne 3 les plus fréquentés (exemples : Usport, Crous Université, IUT) afin d'acheter son titre valable 1 heure ou 24 heures ou recharger sa carte de 2 ou 10 voyages, ainsi que les abonnements mensuels et annuels auprès d'une machine,
- Auprès d'un conducteur de bus pour acheter un titre valable une heure,
- Dans la boutique Ginko ou des boutiques relais (exemple : bureaux de tabac partenaires) pour acheter ou recharger un PASS mensuel ou annuel.



\* La boutique en ligne pour recharger sa carte.

## Quel titre de transport choisir ?

Il est utile de prendre le titre de transport le plus adapté à ses trajets.

Les cartes ou les tickets doivent être validés systématiquement à la montée dans le bus ou le tramway, même après l'achat auprès du conducteur ou l'achat en station sur un distributeur, même en correspondance. Sinon, vous risquez une amende de minimum 70 €.

### PASS (= ticket simple)

- 1 PASS voyage (= 1h) : 1,40 €
- 2 PASS voyages : 2,80 €
- 10 PASS voyages : 13 €
- PASS 24h : 4,50 €

➕ Pour plus d'infos : <https://www.ginko.voyage>

### Carte Ginko anonyme

Différente de la Carte Ginko, la carte anonyme charge uniquement les PASS Voyages pour 1h, 24h ou 10 voyages (+ 0,20 € pour la création de la carte). Les « PASS » sont les noms des tickets, et ils sont valable sur toute leur durée peu importe le nombre de bus et tram empruntés.



### Carte Ginko personnelle

Si vous utilisez le transport public de Besançon plus fréquemment, vous pouvez acheter un abonnement Ginko. Pour cela, vous devez aller à la Boutique Ginko située au centre-ville, où vous pourrez acheter la carte Ginko, qui est indispensable pour charger un abonnement.

#### À savoir :

- Une photo est demandée pour créer la carte (ou prise sur place)
- La carte Ginko coûte 4 euros.

### Abonnements

#### PASS Liberté :

Du 1<sup>er</sup> au 9<sup>e</sup> voyage, chaque ticket 1h « Pass voyage » coûte 1,40 €. A partir du 10<sup>e</sup> voyage réalisé dans le mois, le prix d'un ticket descend à 1,30 €.

**Avantage :** Pas de voyages = pas de prélèvement ! Le post-paiement est un service sans abonnement et sans engagement.



## Le PASS 18/25 ans mensuel

Il permet aux jeunes de moins de 25 ans et aux étudiants de moins de 28 ans de voyager en illimité pendant 1 mois (du 1<sup>er</sup> jour au dernier jour du mois) sur les lignes :

- Bus et tram du réseau Ginko dans le Grand Besançon (lignes scolaires Diabolo dans tout le Grand Besançon incluses)
- TER dans le Grand Besançon
- Mobigo Devecey <> Besançon

Prix = 28 €/mois

## Le PASS 18/25 annuel

Il permet aux jeunes et aux étudiants de moins de 28 ans de voyager en illimité pendant 1 an.

Paiement en une fois ou chaque mois par prélèvement automatique (10 prélèvements, 2 derniers mois offerts).

Prix = 280 €/année (2 mois offerts par rapport au PASS mensuel)

### À savoir :

- Avec l'achat d'un abonnement annuel, Ginko vous offre une carte « Ginko Avantages » qui permet de bénéficier de réductions ou autres chez leurs 27 partenaires.
- Prise en charge transport employeur : votre employeur prend en charge 50 % de votre abonnement.

## Site et application Ginko

Ginko a mis en place un site internet ([www.ginko.voyages.fr](http://www.ginko.voyages.fr)) accessible sur smartphone, ainsi qu'une application téléchargeable sur smartphone (Ginko mobilités, téléchargeable gratuitement sur Android et iOS).

### Savoir à quelle heure arrive son bus

L'horaire réel auquel arrive un bus à un arrêt précis et l'horaire du prochain bus sont affichés et se réactualisent.

### Savoir quels bus prendre à quels arrêts

Une fois que vous aurez rempli d'où vous venez et où vous allez, Ginko vous proposera plusieurs chemins pour vous y rendre avec les arrêts, les horaires, le temps à marcher et les bus à emprunter.



## Restaurants universitaires

Sur le campus, il y a des restaurants universitaires où on peut manger le midi et le soir. Ces restaurants universitaires sont appelés « RU ». Il y en a 6 répartis dans Besançon :

- Resto U' Canot - 2-4 rue Antide Janvier
- Resto U' Hauts du Chazal - 22 rue Ambroise Paré
- Resto U' Mégevand - 36 rue Megevand
- Resto U' Lumière - 42 avenue de l'Observatoire
- Resto U' Petit Bouloie - 45 avenue de l'Observatoire

Campus  
de la Bouloie

Les RU sont ouverts du lundi au vendredi de 11h30 à 13h30 (attention, beaucoup de monde entre 12h et 13h). Le prix du repas avec la carte étudiante est de 3,30 €.

Il y a possibilité de choisir son repas selon un système de points : en général, on a droit à 10 points et les plats coûtent plus ou moins de points selon le RU. On peut profiter aussi d'un petit pain gratuit.

Pour payer le repas, on peut soit le payer par carte bancaire en ayant sur soi sa carte étudiante afin d'avoir le tarif étudiant, soit payer directement avec sa carte étudiante ou son téléphone via l'application mobile **Izly**.

Créez un compte sur Izly, faites des virements de votre compte bancaire à votre compte Izly et payez directement avec votre carte étudiante dans les RU et sandwicheries Crous. Izly existe sur Internet et en application sur téléphone.

Il est aussi possible de recharger votre compte Izly à partir d'argent liquide (billets) grâce aux bornes présentes à l'entrée des RU.

Géré par le Crous, il existe aussi un Food Truck qui se déplace entre les différents campus. Il est ouvert de 11h30 à 13h30 et de 18h30 à 21h.

Rendez-vous sur  
[www.crous-bfc.fr](http://www.crous-bfc.fr)

pour retrouver toutes les  
informations sur les RU :  
adresse, horaires, contact,  
menus,...



## Sandwicheries

Les sandwicheries proposent des sandwiches, des paninis, pizzas, salades, pastabox, wrap, fruits, yaourts, cookies, muffins, boissons chaudes et froides.

Chaque produit se paye à l'unité. Il est possible de payer par carte étudiante avec Izly ou par carte bancaire.

- **Cafet' Arsenal**  
13 rue de l'Orme de Chamars → Ouvert de 8h30 à 16h15  
Sur place et à emporter
- **Café Internationnal**  
73 quai Veil Picard → Ouvert de 10h à 13h45  
Sur place et à emporter
- **Cafet' Le Croustillant**  
36 rue Mégevand → Ouvert de 8h30 à 16h15  
Sur place et à emporter
- **Cafet' Lumière**  
42 avenue de l'Observatoire → Ouvert de 7h00 à 21h45  
Sur place et à emporter
- **Brasserie Lumière**  
42 avenue de l'Observatoire → Ouvert de 7h30 à 13h30  
Sur place

## Ventes de sandwiches et de légumes

La BAF propose des paniers de légumes à 1 € environ, toutes les deux semaines. Les produits sont français et majoritairement franc-comtois. Pour commander un panier de légumes, il suffit de suivre le lien sur leurs réseaux.



BafBesancon

## Bonnes adresses où manger

Dans la Grande Rue aux Passages Pasteur, Monoprix propose des tables et micro-ondes pour chauffer son plat ou ce qu'on achète sur place.

Les multiples boulangeries au centre-ville proposent des sandwiches, paninis, salades et même parfois des plats chauds avec possibilité de manger sur place.

Voici une sélection, non-exhaustive, de bars et restaurants à Besançon :

## Fast food dans la Grande Rue

- Burger de papa - 50 Grande Rue
- Kebabs
- Quick - 27 Grande Rue
- Subway - 2 rue des Boucheries
- Baglestein - 44 Grande Rue

## Restaurants traditionnels français

- La Petite Adresse - 28 rue Claude Pouillet
- L’Affineur Comtois - 82 rue Battant  
Spécialités fromagères et régionales
- Les Tables d’Antan - 18 rue Bersot  
Spécialités de gratins et de cuisine régionale

## Restaurants du Monde

- Jack’s - 12 rue Richebourg  
Cuisine québécoise et canadienne
- Taj Mahal - 9 rue Claude Pouillet  
Cuisine indienne et pakistanaise
- La Pampa - 41 rue Bersot  
Cuisine asiatique
- Samouraï Sushi - 45 rue Bersot  
Cuisine asiatique
- Chez Achour - 77 rue Battant  
Cuisine orientale
- Le Saint Nicola - 29 rue Ronchaux  
Cuisine italienne

## Veggie et vegan

- Basilic Instant - 93 rue des Granges
- Cocoëlle - 22 rue Rivotte
- La Citronnade - 19 rue Ronchaux

## Salons de thé

- French Coffee Shop - 56 rue des Granges
- Marotte et Charlie - 11 rue Victor Hugo
- Bêtises et Volup’thé - 79 rue des Granges

## Boire un verre

- Bar de l’U - 5 rue Mairet  
Soirées ESN
- Le Gibus - 11 rue Claude Pouillet
- Madigan’s - 17 place du 8 Septembre
- Le Tandem - 16 bis quai Vauban
- Le Marulaz - 2 place Marulaz

## Le Crous

Plusieurs actions interculturelles sont prévues par le Crous, donc si vous y résidez, vous pouvez participer à :

- « Invitez le monde à votre table » : mobilise des familles de Bourgogne-Franche-Comté pour qu'elles accueillent chez elles, le temps d'un déjeuner, des étudiants internationaux.
- Partenariat OFAJ/Crous : des volontaires allemands luttent contre l'isolement des étudiants internationaux sur les campus de Besançon.
- « Le Monde en Famille » : parrainage ayant pour but de créer du lien social entre les habitants de Besançon et les étudiants internationaux tout en luttant contre l'isolement de ces derniers.

## Sport

Il existe aussi beaucoup d'associations sportives. Le site internet de la ville de Besançon propose un annuaire où tu peux trouver des associations en fonction du sport que tu cherches (rubrique Sports et Loisirs puis Pratiquer une activité).

→ [www.besancon.fr](http://www.besancon.fr)

## Piscine municipale

Il existe quatre piscines municipales à Besançon. Les adresses, horaires, et autres informations sont toutes actualisées sur le site du Grand Besançon, rubriques Infos pratiques / Sports et Loisirs / Piscines.

→ [www.grandbesancon.fr](http://www.grandbesancon.fr)

## Campus Sports

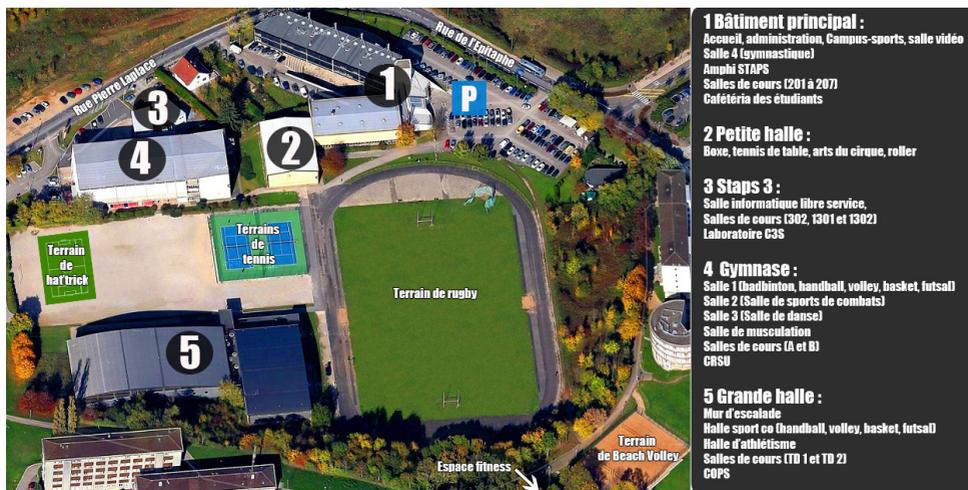
Campus Sports est un service de l'U-Sports qui s'adresse à l'ensemble des étudiants et des personnels de l'université, présent à Besançon pour faire des activités sportives y compris pour les personnes en situation de handicap. Ces activités sont gratuites : il suffit d'aller sur le site de l'U-Sport et de cliquer sur « Inscription portail Campus Sports » et de se connecter pour choisir le sport de son choix en fonction des horaires.

→ <http://u-sports.univ-fcomte.fr/>

## Des sports de tous types sont disponibles

- Sport-loisirs et activités de pleine nature, avec un choix de plus de 40 activités physiques, sportives et de découverte
- Sport-santé, orienté sur la remise à niveau et à la musculation
- Activités de bien-être
- Activités de pleine nature pour découvrir notre territoire
- Nuits sportives

## Plan du site



### Pour s'inscrire

Aller sur le site « Campus Sports Besançon » puis se connecter avec les mêmes identifiant et mot de passe que sur le site de l'ENT.

## Associations étudiantes

Les associations étudiantes proposent des sorties, mais aussi des manifestations, des aides et des activités. Elles montent des projets autour de la vie étudiante, du sport, des cultures ou encore de l'art. Par exemple, la mise en place de vente de paniers de légumes, de galas, de soirées jeux de société, etc. Chaque école, fac et IUT en ont une ou plusieurs.

Pour retrouver la liste des associations étudiantes de l'université de Franche-Comté, rendez-vous sur [www.univ-fcomte.fr](http://www.univ-fcomte.fr) rubrique « Vie étudiante ».

## Quelques associations étudiantes en Franche-Comté

### • BAF

C'est une fédération d'associations étudiantes de Franche-Comté.  
Association au niveau régional autour de la vie étudiante.

→ <http://baf-fc.fr/>

### • BDE SLHS

Bureau des étudiants en Sciences du Langage, de l'Homme et de la Société.

C'est à dire association des étudiants de la fac de lettres au centre-ville de Besançon.

- Service des relations internationales du Crous  
Organise diverses activités toute l'année (animation, soirées, visites) pour aider les étudiants étrangers à s'intégrer. Les étudiants peuvent également proposer eux-mêmes des projets pour faire découvrir leur culture.  
→ [www.crous-bfc.fr/international/](http://www.crous-bfc.fr/international/)
- ESN Besançon (European Student Network)  
Association qui met en lien les étudiants Erasmus et qui a pour objectif l'accueil des étudiants internationaux.  
→ <https://besancon.esnfrance.org/>

## Bonnes adresses où sortir

### Cinéma

Il existe plusieurs cinémas à Besançon :

- Cinéma Victor Hugo - *6 rue Gambetta*
- Cinéma Mégarama Beaux-Arts - *3 rue Gustave Courbet*
- Cinéma Mégarama Valentin - *1 rue des Sources, École Valentin*

### Théâtre

- Petit théâtre de la Bouloie - *7 rue Pierre Laplace*
- Centre Dramatique National - *Esplanade Jean-Luc Lagarce*
- Les 2 scènes : L'Espace - *Place de l'Europe*
- Théâtre Ledoux - *49 rue Mégevand*

### Concerts

- La Rodia - *4 avenue du Chardonnet*
- Les Passagers du Zinc - *5 rue de Vigner*
- Bar de l'U - *5 rue Mairet*
- Micropolis - *3 Boulevard Ouest*

### Les zones commerciales

- Châteaufarine
- École Valentin
- Passages Pasteur (centre-ville)
- Chalezeule

### Principaux musées du centre-ville

- Musée du temps et d'horlogerie - *96 Grande Rue*  
Fermé le lundi.  
Plein tarif : 8 € ; tarif réduit : 4 € ; entrée gratuite le 1<sup>er</sup> dimanche de chaque mois.
- Musée des beaux-arts et d'archéologie - *1 place de la Révolution*  
Horaires d'ouverture à vérifier sur le site selon la saison.  
Plein tarif : 8 € ; tarif réduit : 4 € ; entrée gratuite le 1<sup>er</sup> dimanche de chaque mois.

- Musée Victor-Hugo – 140 Grande Rue, 25000 Besançon  
Fermé le mardi.  
Tarif : 2,50 € ; entrée gratuite les dimanches et jours fériés.
- La citadelle de Besançon  
Horaires d'ouverture à vérifier sur le site selon la saison.  
Plein tarif : 11 € ; tarif réduit : 9 €.
- Le Fort de Chaudanne  
C'est l'un des plus beaux points de vue de Besançon. On peut s'y rendre à pied ou en voiture.

## Les boîtes de nuits

- La Cale – 26 rue Proudhon
- Le QG Club – 10 chemin de Mazagran
- L'Antonnoir – 21 rue de Dole
- Le Teasing Club – 2 rue de Gray, Chalezeule



## Les démarches d'inscription

Les étudiants intéressés par un programme d'échanges (Erasmus +, ISEP, BCI, AIU, etc.) doivent contacter les responsables de l'échange et le bureau international de leur établissement d'origine qui leur donneront toutes les informations nécessaires pour préparer leur séjour en Franche-Comté.

Les étudiants des programmes d'échanges n'obtiendront pas de diplôme de notre université mais **seulement un relevé de résultats**. Avant de quitter leur université, ils devront ainsi s'assurer que les **études suivies à l'université de Franche-Comté seront valables dans leur université d'origine** et préparer un programme d'études avec les responsables de leur établissement.

En arrivant en Franche-Comté, les étudiants doivent contacter sans tarder la DRIF qui leur apportera toute l'aide nécessaire et leur remettra une **attestation provisoire d'inscription** (voir page 28).

Chaque étudiant va avoir un **enseignant « coordinateur »** qu'il va rencontrer. L'un des rôles de cet enseignant est d'aider à créer l'emploi du temps personnalisé de l'étudiant. Une fois que l'étudiant a choisi ses matières, il peut vérifier que les cours ont bien lieu grâce à l'**Espace numérique de travail (ENT)**. C'est un site où l'étudiant peut voir ses cours de la semaine des différents enseignants. Pour se connecter à l'ENT, l'étudiant va recevoir son **identifiant et son mot de passe** quand il aura sa carte étudiante.

## Les journées de cours

Tout dépend des cours que vous avez sélectionnés avec votre enseignant coordinateur, mais en règle générale, on peut avoir des cours de 8h du matin à 17h le soir avec une pause le midi. De plus, le jeudi après-midi est souvent libéré pour nous permettre de travailler sur nos projets.

## Cours

Parmi les cours, vous pouvez avoir ce qu'on appelle des TP et des TD, en plus des cours en amphithéâtre.

TP signifie Travaux Pratiques et ce sont par exemple les cours d'informatique sur ordinateurs.

Les TD, Travaux Dirigés, sont plus courants. Ce sont des cours pendant lesquels nous ne sommes pas en amphithéâtre et qui permettent de faire des exercices et de poser davantage de questions aux enseignants.



## Couverture sociale

Pour les étudiants des états membres de l'Union Européenne, d'Islande, du Liechtenstein, de Norvège et de Suisse, il faut se procurer la **carte européenne d'assurance maladie (CEAM)**. Cette carte permet de se rendre dans un hôpital public, au cabinet d'un médecin ou d'un dentiste en bénéficiant d'un traitement équivalent et au même tarif que la population française. Il est important de se procurer cette carte avant de partir : chaque pays est en effet responsable de la production et de la distribution de la carte sur son territoire.

Attention, la CEAM ne couvre pas 100% des dépenses de santé en France. Il est vivement recommandé de souscrire à une mutuelle qui permet de compléter le remboursement des frais médicaux obtenus avec la CEAM.

Les étudiants internationaux des autres pays doivent obligatoirement s'affilier à la sécurité sociale française.

⊕ Pour en savoir plus rendez-vous sur <https://www.ameli.fr/> rubrique « Vous venez étudier en France ».

⊕ En cas de problème de santé, il est possible de trouver un médecin généraliste sur le site <http://www.pagesjaunes.fr/> ou <http://sumpps-sante.univ-fcomte.fr/>

Si vous avez besoin de consulter un médecin la nuit, le weekend ou un jour férié, il est possible d'appeler SOS Médecins au 3624 pour connaître le médecin de garde à Besançon.

En cas d'urgence médicale il y a le SAMU au 15.

## Le service universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé (SUMPPS)

Sur le campus, vous pouvez vous rendre au SUMPPS qui propose gratuitement des soins d'urgence, une mise à jour des vaccinations, des consultations de diététique, de contraception, de prévention des infections sexuellement transmissibles, de handicap, ainsi qu'un soutien psychologique et un accompagnement par l'assistante sociale. Attention, le service est fermé pendant les vacances universitaires.

Le SUMPPS permet :

- De réaliser un contrôle médical
- Un accès à un service social : lieu d'accueil et d'écoute, dans lequel des psychologues et/ou des assistantes sociales vous proposent, si vous avez des difficultés, un soutien psychologique sous forme d'entretiens individuels. Leur champ d'intervention couvre :

- la scolarité : dérogations, aménagement d'études ou d'épreuves, orientation
  - les problèmes matériels : bourse, logement, problèmes financiers...
  - les problèmes relationnels, que ce soit au sein de la famille ou au sein de l'université.
- Des aides pour les étudiants handicapés
  - Une prévention : effectue des actions collectives d'éducation et de prévention de la santé : tabac, sida, contraception...

Le Crous propose aussi un service social pour une fonction d'écoute, d'accueil, d'information, d'orientation, de conseil, de médiation et d'accompagnement social et psychosocial. Les assistants sont soumis au secret professionnel.

[www.messervices.etudiant.gouv.fr](http://www.messervices.etudiant.gouv.fr)

## Pharmacie

En cas de besoin, vous pouvez aller à la Pharmacie du Stade/Pharmacie Bovay qui est la plus proche de l'IUT :

- 2, Rue Roger Martin du Gard, 25000 Besançon  
03 81 50 54 79

Du lundi au vendredi : 9h00 - 12h15 et 14h00 - 19h00  
Samedi : 9h00 - 12h15 et 14h00 - 18h30

## Autres contacts utiles

- Assistante sociale de l'université de Franche-Comté : Madame Souchay  
Elle examine spécifiquement les problèmes d'accès aux soins, aux bourses, la situation familiale... en lien avec les partenaires adaptés.

→ Vous pouvez prendre rendez-vous au 03 81 66 61 30  
ou la contacter directement au 03 81 66 61 39

## Consultations psychologiques

- Urgences psychiatriques – CHU Minjot  
3 boulevard Fleming, Besançon  
03 81 66 80 13 (24h/24h)  
Consultations téléphoniques ou sur place

## LE SUMPPS

45 C, avenue de l'Observatoire,  
Campus de la Bouloie  
25000 Besançon

[sumpps@univ-fcomte.fr](mailto:sumpps@univ-fcomte.fr)  
Tél : (33) 03 81 66 61 30  
Fax : (33) 03 81 66 61 91

Ouvert du lundi au vendredi de  
8h00 à 17h00 (hors vacances  
universitaires), fermé le week-end

Accès en Bus :  
Ligne 2 : arrêt Bibliothèque  
Sciences  
Ligne 7 ou 9 : arrêt Crous  
Université

- Bureau d'Aide Psychologique Universitaire (BAPU)  
22 rue Chifflet, 25042 Besançon Cedex 3  
03 81 81 19 67  
cmpp.bapu.besancon@wanadoo.fr  
Le BAPU n'assure pas les urgences, en cas de besoin, contacter les urgences psychiatriques.  
Accueil du lundi au vendredi : 8h30 - 12h / 13h30 - 18h30  
Et le samedi : 8h30 -12h
- Fil santé jeunes  
0800 23 52 36 de 9h à 23h  
Anonyme et gratuit depuis un fixe  
Depuis portable : 01 44 93 30 74 (coût d'un appel local)  
www.filsantejeunes.com
- Aide aux Victimes d'Infraction (AAVI)  
Aide médicale et juridique gratuite, pour toute personne victime d'un traumatisme  
1 Rue Victor Delavelle, Besançon  
03 81 83 03 19  
aavibesancon@wanadoo.fr



## Carte étudiante

Pour obtenir la carte étudiante : allez au service scolarité du bâtiment central pour demander un dossier à remplir aussi vite que possible. Une fois le dossier rendu, le service scolarité vous prend en photo et vous donne la carte.

## Carte Avantages Jeunes

Cette carte ne doit pas être confondue avec la carte étudiante. Elle est disponible pour toute personne de moins de 30 ans vivant dans la région, étudiante ou non. Elle coûte 8 € et permet d'avoir de nombreuses offres et réductions sur les loisirs. Ces offres sont disponibles sur le site internet de la carte, mais aussi dans un livret donné avec la carte.

—> <https://www.avantagesjeunes.com/>

## Démarches administratives

Vous pouvez voir les différentes démarches concernant votre présence sur le sol français à effectuer en fonction de votre situation sur le site :

—> <http://59.accueil-etrangers.gouv.fr/>

## Demande de titre de séjour

Tout ressortissant étranger qui souhaite séjourner en France pour une durée supérieure à trois mois doit obtenir un visa de long séjour auprès du Consulat de France le plus proche de son domicile avant de quitter son pays.

Les étrangers dispensés du visa de long séjour sont :

- les ressortissants des pays membres de l'Union Européenne, de la Suisse, du Liechtenstein,
- les ressortissants Andorrans et Monégasques,
- les ressortissants du Saint-Siège et de Saint-Marin.

**Attention**, il doit obligatoirement s'agir d'un visa "étudiant", pour pouvoir s'inscrire à l'université. Un visa "tourisme" ne le permet pas.

*Etudiants hors UE* (sauf Algériens)

Dès leur arrivée, les démarches pour valider le VTS-TS (visa long séjour valant titre de séjour) se font auprès de la direction territoriale de l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII) dans un délai de 3 mois.

- OFII de Besançon - 3, avenue de la Gare d'Eau

## Algériens

Démarche auprès d'une préfecture.

- Préfecture de Besançon - 3, avenue de la Gare d'Eau  
Guichet provisoire de la préfecture, de septembre à fin novembre, à la Maison des Etudiants de Besançon (MDE - 36 Avenue de l'Observatoire) pour faciliter les démarches. Les étudiants doivent d'abord prendre rendez-vous auprès du service scolarité de leur composante.

Pour les étudiants qui ont un travail, il leur est conseillé de se renseigner auprès de leur employeur pour savoir s'ils ont droit à des réductions dans le cas de visites.

## Financier

Vous pouvez demander à avoir une aide financière pour les logements à la Caf (qui aide normalement les familles par une prestation financière). Pour bénéficier d'une aide il faut prévoir plusieurs documents :

- Copie de la carte d'identité ou passeport
- Copie de l'acte de naissance
- Carte d'assurance maladie européenne ou l'assurance maladie
- Une lettre écrite par l'étudiant où il assure avoir suffisamment de ressources économiques pour vivre en France
- Une copie de l'accord de la bourse Erasmus
- Une copie du contrat de logement
- Une copie du RIB de votre compte bancaire français

## Aide au logement

Tous les logements du Crous ouvrent droit à l'aide au logement.

- Aide personnalisée au logement (APL) pour les appartements : elle s'applique aux logements conventionnés.
- Allocations logement social (ALS) pour les chambres et studettes. Elle est attribuée au locataire d'un logement remplissant certaines conditions. Elle est également calculée en fonction du loyer mensuel et des ressources du locataire.

**Attention** : l'APL et l'ALS ne sont pas cumulables !

 Pour plus d'informations : [www.caf.fr](http://www.caf.fr)

L'assurance est obligatoire pour la durée du contrat de bail.

## Démarches complémentaires recommandées

*Ouvrir un compte en banque dans n'importe quelle banque*

La banque Crédit Agricole a une offre spéciale pour les étudiants d'échange, en partenariat avec ESN. Pour les échanges à court terme cela peut être intéressant car la banque vous offre 50 € (pour l'année 2019-2020) lors de la création du compte. Mais attention la banque vous



prélèvera environ 3 € de frais de tenue de compte chaque mois.

- Crédit Agricole Franche-Comté - 11 Avenue Elisée Cusenier, 25000 Besançon  
03 81 48 91 67

Pensez à vous munir de votre passeport, de votre visa étudiant et de votre attestation de logement au Crous.

#### *Prendre un abonnement téléphonique*

Pensez à vous munir de votre passeport, de votre visa étudiant, de votre attestation de logement et d'un RIB (qui vous sera fourni par votre banque française).

#### **Quelques dépenses à considérer**

- Abonnement téléphonique : 10 à 30 €/mois
- Validation du visa (si vous n'êtes pas ressortissant de l'UE) : 60 €
- Entrée à la piscine publique (tarif étudiant) : 3,30 €
- Entrée à la Citadelle de Besançon (tarif étudiant) : 9 €/ 1 entrée gratuite sur présentation de la carte Avantages Jeunes et du coupon.
- Entrée au cinéma : 8,50 € (tarif étudiant) ou 6,90 € (tarif carte avantage jeunes)
- Concert de musique classique : 10 €
- Entrée en boîte de nuit : gratuit ou 5 à 10 €
- Café dans un restaurant : 1,40 à 2,50 €
- Bière dans un bar : 4,50 €

## Crous

40 avenue de l'Observatoire  
25002 Besançon Cedex 3

## Contacts

- Campus Sports Besançon  
03 81 66 63 62  
campus-sports@univ-fcomte.fr  
<https://applications.univ-fcomte.fr/CampusSports>
- Campus Sports Montbéliard  
03 81 99 46 16
- Campus Sports Belfort  
03 84 22 27 22
- Campus Sports Vesoul  
campus-sports-vesoul@univ-fcomte.fr  
<http://u-sports.univ-fcomte.fr/>
- Direction des Relations Internationales et de la Francophonie  
La DRIF accueille et accompagne les étudiants, enseignants, chercheurs et délégations venus de l'étranger. Elle gère les relations internationales et sera un interlocuteur privilégié lors de votre séjour. Une fois arrivé à Besançon, il est indispensable de prendre contact avec la DRIF pour les formalités administratives.  
*4 place Saint-Jacques, 25000 Besançon*  
dri@univ-fcomte.fr
- Services des Relations Internationales de l'IUT Besançon-Vesoul  
Tout comme la DRIF, il est important de contacter le SRI si vous participez à un échange avec l'IUT Besançon-Vesoul.  
*30 Avenue de l'Observatoire, 25000 Besançon*  
ri-iut-besancon@univ-fcomte.fr  
03 81 66 68 06  
Responsable : Marie-Claude BASSET  
Secrétariat : Maryse FREYBURGER

## Papiers recommandés pour le séjour

- Visa étudiant, le cas échéant,
- Photos d'identité,
- Passeport + carte d'identité,
- Attestation d'inscription à l'université de Franche-Comté,
- Attestation de logement Crous ou bail (si le logement loué appartient à un particulier),

- Acte de naissance traduit par un traducteur assermenté,
- Carnet de santé (vaccination),
- Justificatifs de revenus (ou ceux de vos parents, ou soutien financier) des années précédentes,
- Copie (non certifiée) de votre dernier diplôme obtenu et de vos relevés de notes.

Pensez à faire des photocopies de tous vos papiers et n'apportez pas avec vous les originaux, à l'exception, pour les non-ressortissants de l'UE, de votre passeport, de votre carte d'identité et de votre visa étudiant.

Une fois vos démarches administratives faites, gardez toujours sur vous votre carte d'identité ou votre passeport, une photocopie de votre visa étudiant et votre carte étudiante.







**BESANÇON**



**VESOUL**